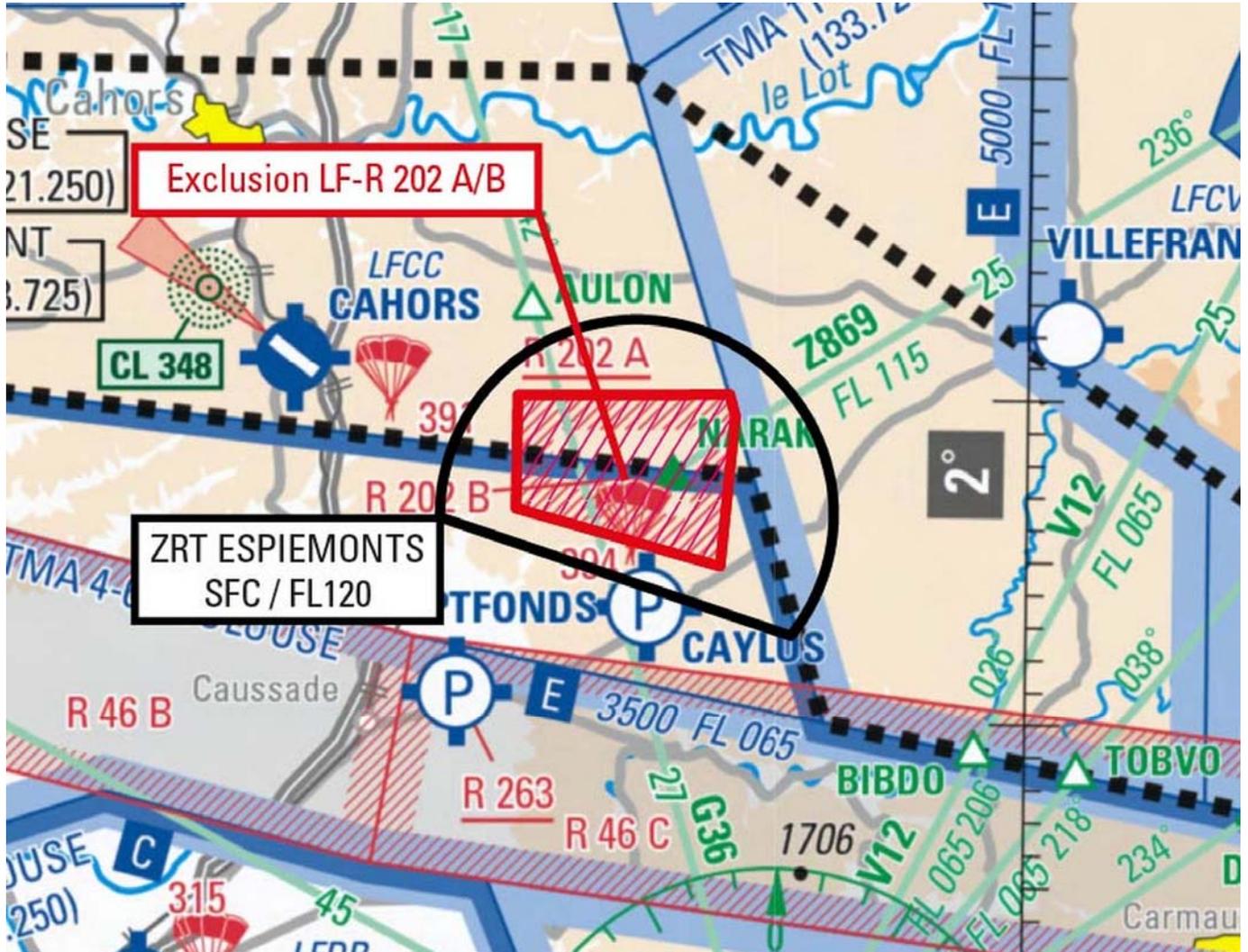


Objet : Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT) dans la région de Caylus.

En vigueur : Du 12 au 16 décembre 2022

Lieu : FIR Bordeaux LFBB - AD : Cahors LFCC, Caylus, Septfonds

ZRT ESPIEMONTS



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 2022

ACTIVITÉ

Parachutage au départ d'une montgolfière avec dérive sous voile

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT ESPIEMONTS activable :

12 décembre : 0600-1730

Reports possibles du 13 au 16 décembre : 0600-1730

Activation par NOTAM à J-2, durée du créneau d'activation : 01h00

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Toulouse INFO: 121.250 MHz

Clermont INFO : 133.725 MHz

Cahors AFIS : 119.225 MHz

Rambert (CDC de Lyon-Mont-Verdun) : 143.550 MHz / 317.500 MHz

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

ORGANISME GESTIONNAIRE

DIREX (Directeur de l'exercice)

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après contact et accord du gestionnaire

Toutes les activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation

SERVICES RENDUS

CAM / CAG : Information de vol et alerte

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT ESPIEMONTS

Limites latérales

44°12'42.00" N, 001°49'59.00" E

44°16'10.00" N, 001°35'02.00" E

arc horaire de 6.00nm de rayon centré sur 44°16'22.00" N, 001°43'23.00" E

44°12'42.00" N, 001°49'59.00" E

À l'exclusion des LF-R 202 A/B Camp de Caylus qui conservent leur statut

Limites verticales

SFC / FL120

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'exercice :

Section Technique de l'Armée de Terre :

Téléphone : 05 31 54 77 85

COMALAT/ Section espaces aériens :

Téléphone : 01 73 95 22 83 / 84

Pendant l'activité :

Directeur d'exercice (DIREX) :

Téléphone : 06 24 92 78 85